



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal, tenue le mardi deuxième jour du mois de septembre 2014 (2014-09-02), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Katy St-Cyr, Mairesse,
Anouk Wilsey, conseillère,
Dominique Morin, conseiller,
Mathilde Noël, conseillère,
Michel McDuff, conseiller,
Nicole Gagnon, conseillère.

Absence : Karine Grenier, conseillère.

Ouverture de la séance

La mairesse Katy St-Cyr constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Carole Vaillancourt, Directrice générale et Secrétaire-trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 4 août 2014
- 1.3 Rapport du Dir. incendies : rapports d'incendie 2014-11 à 2014-14 et entretien 14-07
- 1.4 Dépôt des travaux effectués août 2014
- 1.5 Résumé des permis émis en août 2014
- 1.6 FQM : Importance du maintien des services postaux : résolution 2014-06-05/05
- 1.7 M. Paul Bellemare : Programmes (TECQ 2014-2018) et PAARRM 2014-2015
- 1.8 Dépôt du rapport d'activités de fonctionnement du 1^{er} janv au 31 août
- 1.9 Dépôt du compte-rendu du Forum mun. tenu au printemps et du résumé des suggestions

2. Prises de décision

- 2.1 Adoption des comptes du mois d'août 2014 & liste des chèques émis/août (à venir)
- 2.2 Résolution pour octroyer un contrat à une firme de consultants en ressources humaines (voir 1407-167)
- 2.3 Demande de soumissions/entretien patinoire hiver 2014-2015
- 2.4 CMQ : Opinion de la municipalité/exemption taxes fonc. avant le 23 septembre 2014/CIC
- 2.5 CSP : Résolution à l'effet d'avoir pris connaissance des tableaux du rapport/12 septembre
- 2.6 Mouvement Pro Chrysotile Québécois : Demande d'appui/modifier réglementation actuelle
- 2.7 Modification rés. 1311-201/CCU et Maire suppléant 1312-213
- 2.8 Comité mixte sur le développement des mines (demande de la mairesse)
- 2.9 Mandat pour ingénieurs/évaluation des travaux route numéro 10 et piste piétonnière
- 2.10 Poste Canada, résolution pour le maintien des heures d'ouverture actuelles

3. Rapport des divers comités

4. Période de questions pour les personnes présentes

5. Informations générales et correspondance diverse

- 5.1 FQM : confirmation du financement de la Municipalité (TECQ)
- 5.2 École Hamelin : Remerciements pour les travaux
- 5.3 Informations sur le lancement du « Marché des Artisans et de la Fresque historique/nov. 2014 »
- 5.4 Revue Marché Municipal,
- 5.5 FQM : Revue QUORUM – septembre 2014

6. Autres sujets :

GES : Propositions d'actions concrètes à poser pour 2014.

7. Levée de la séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**1409-192 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point : « 2.11. Dépôt d'une lettre de Monsieur et Madame Gilles Legendre : fin d'entente rond de virage » et en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AOÛT 2014

**1409-193 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**



QUE le procès-verbal de la séance régulière du 4 août 2014 soit adopté en modifiant les points suivants :

- Pour chacune des résolutions ci-dessous, les modifications suivantes soient apportées concernant le vote pris, savoir :

1408-180 : on doit lire : **Pour : 2** Contre : 3.

La mairesse se prononce contre.

REJETÉE à la majorité des conseillers.

1408-181 : on doit lire : **Pour : 1** Contre : 4.

La mairesse se prononce contre.

REJETÉE à la majorité des conseillers.

1408-182 : on doit lire : **Pour : 3** Contre : 2.

La mairesse se prononce pour.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers.

QUE dispense de lecture soit accordée à la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, une copie du procès-verbal a été remise aux membres du Conseil, avant la présente réunion afin qu'ils en prennent connaissance.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES

Rapport 2014-11

- Le 3 juillet 2014 : Appel de CAUCA pour une résidence en feu sur le 2^e rang, Wotton. Fausse alerte, une permission de brûler avait déjà été donnée par le service incendie. Durée de l'intervention : 0h25.

Rapport 2014-12

- Le 27 juillet 2014 : Appel pour porter assistance pour un accident avec une voiture à chevaux sur la route 216, Wotton. Durée de l'intervention : 0h50.

Rapport 2014-13

Le 3 août 2014 : Appel de CAUCA pour un accident avec assistance des pinces de désincarcération près du 43, route 255, Wotton. Durée de l'intervention : 3h00.

Rapport 2014-14

- Le 2 août 2014 : Appel d'une centrale incendie pour l'immeuble du 134, rue Marcotte, Saint-Georges-de Windsor. Fausse alerte. Durée de l'intervention : 0h50.

Rapport 2014-07 : Entretien

- Un rapport d'entretien et de réparations des véhicules de même que la vérification des équipements effectués en juillet est déposé. Durée d'intervention des pompiers : 11h00.

DÉPÔT DU RAPPORT DE VOIRIE ET DE GESTION POUR LE MOIS D'AOÛT 2014

À titre d'information, un résumé des travaux effectués en août 2014 a été remis aux membres du Conseil par la Directrice générale, avant la présente réunion.

RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN AOÛT 2014

Au total, 10 demandes de permis de rénovation, de construction et/ou d'urbanisme ont été émis durant le mois d'août par l'inspectrice en bâtiments. Valeur des travaux à être effectués : 82 500\$.

FQM – SERVICE POSTAL CANADIEN, UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR NOS COMMUNAUTÉS

La Municipalité a reçu de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec, un extrait de la résolution 2014-06-05/05 en ce qui a trait à la situation des services postaux en milieu rural.



M. PASCAL BELLEMARE – ATTACHÉ POLITIQUE DE MME KARINE VALLIÈRES

La Municipalité accuse réception d'une lettre de l'attaché politique de Mme Karine Vallières, M. Pascal Bellemare concernant, le « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec » et de certaines modalités de celle-ci.

La Municipalité accuse réception d'une lettre confirmant le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015, communément appelé « budget discrétionnaire de la Député du comté de Richmond pour les 22 municipalités de sa circonscription ». Les montants seront divulgués par la Député Karine Vallières.

MAMOT-M. PIERRE MOREAU, MINISTRE

La Municipalité a reçu du Ministre du MAMOT, M. Pierre Moreau, une lettre à l'effet de la conclusion d'une entente relative à une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, pour les dix (10) prochaines années, soit : **Entente 2014-2024**, au montant de **757 198\$**, pour la Municipalité de Wotton, réparti sur **5 ans** et du renouvellement du programme sur la TECQ.

RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES : 1^{ER} JANVIER AU 28 AOÛT

À titre informatif, une copie du rapport des activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} janvier au 28 août 2014 a été remise à chacun des membres du Conseil par la Directrice générale et secrétaire-trésorière.

SUIVI-FORUM MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2014

La conseillère Anouk Wilsey informe les personnes présentes qu'elle est à finaliser le compte-rendu de la journée du Forum municipal, tenu le 12 avril 2014.

Ce document sera déposé lors d'une prochaine séance ou à une séance subséquente.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2014

1409-194 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes du mois d'août 2014 selon la liste remise aux membres du Conseil, datée du 28 août 2014 au montant de **177 812,14\$**.

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que pour les honoraires de la firme Monty, Coulombe ~~du mois d'avril à août au montant de 7 610,34\$, montant inclus à l'intérieur du 177 812,14\$, elle n'a reçu aucun détail des factures à être payées, et elle n'a trouvé aucune résolution qui mandatait Monty, Coulombe, pour quelques services demandés par le Conseil.~~

Pour ces raisons, elle avise les membres du Conseil que le déboursé sera fait lorsque la résolution et les détails lui seront transmis : résolution mandant la firme pour des honoraires professionnels spécifiques.

La liste des chèques émis en août a été remise à chacun des membres du Conseil.

ADOPTÉ

MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN RESSOURCES HUMAINES

Le conseiller Dominique Morin informe les personnes présentes qu'avec l'aide de la Mairesse, il a travaillé à l'élaboration d'un document d'appel d'offres pour des services en ressources humaines.

ATTENDU QU'UN document d'appel d'offres a été rédigé par le conseiller Dominique Morin et par la Mairesse Katy St-Cyr;

ATTENDU QUE Madame la Mairesse Katy St-Cyr a reçu deux soumissions pour les services professionnels demandés, savoir :

Mod. voir
rés. 1410-209

elle n'a
reçu



1. Centre d'expertise en gestion municipale, Montréal Québec :15 000\$, taxes non incluses;
2. Consultante Monique Harton: 10 760\$, taxes non incluses;

En conséquence,

1409-195 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'UN mandat pour une intervention sur le climat de travail et les communications internes de la Municipalité de Wotton, soit confié à : « Centre d'expertise en gestion municipale », au montant de 15 000\$, taxes non incluses. Le temps et les frais de déplacements sont inclus.

ADOPTÉE

Suite à l'adoption de la résolution 1409-195, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière mentionne aux membres du Conseil qu'il est de son devoir de les informer que les procédures d'appel d'offres n'ont pas été suivies selon les règles.

Suite à l'appel d'offres, aucun document physique n'a été acheminé à la Municipalité et, puisque la Direction générale est redevable au **Conseil municipal**, elle a l'obligation d'informer ce dernier sur ce dossier.

Cependant, la Directrice générale assure les membres du Conseil du suivi du dossier mentionné ci-dessus. Elle informe le Conseil qu'il n'y a pas de crédits disponibles pour les honoraires engagés puisque cette dépense n'était pas prévue au budget 2014 et demande à la Mairesse dans quel poste budgétaire doit-elle inscrire cette dépense ?

~~Aucune réponse reçue de la part du Conseil.~~ La mairesse indique que le Conseil statuera sur le compte des dépenses à une prochaine rencontre.

SOUSSION POUR PATINOIRE-HIVER 2014-2015

1409-196 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel McDuff et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à demander des soumissions pour la fabrication, la surveillance et l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2014-2015.

ADOPTÉE

COMMISSION MUNICIPALE-CORPORATION D'INITIATIVES COMMUNAUTAIRES (CIC)/DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES

CONSIDÉRANT QUE la Commission Municipale du Québec a reçu une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière de la Corporation d'initiatives communautaires, dossier CMQ-65105;

CONSIDÉRANT QUE selon, l'article 243.23 de la Loi sur la Fiscalité, la Municipalité doit donner son avis dans les 90 jours de la demande à la Commission;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation d'Initiatives Communautaires est un organisme nouvellement créé;

En conséquence,

1409-197 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton informe la Commission municipale du Québec que pour l'instant, elle s'oppose à la demande d'exemption des taxes foncières pour l'immeuble nouvellement acquis par la Corporation d'initiatives communautaires (CIC).

ADOPTÉE



Mod. voir
rés : 1410-209

CIC – OCTROI DE SUBVENTION ANNÉE 2015

1409-198 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE QU'UNE subvention au montant de 500\$ soit prévu au budget 2015 pour favoriser le démarrage de la Corporation d'Initiatives Communautaires. (---)

ADOPTÉE

A revoir annuellement.

CSP – RÉOLUTION À TRANSMETTRE À LA MRC DES SOURCES

1409-199 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel McDuff et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la MRC des Sources soit informée que puisque le document demandé « Plan de mise en œuvre » actions prévues pour l'an 1 et suivants du Schéma de couverture de risque n'a pas été complété, les membres du Conseil n'ont pu prendre connaissance des actes posés.

ADPOTÉE

MOUVEMENT PRO CHRYSOTILE QUÉBÉCOIS-DEMANDE D'APPUI

1409-200 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey

QUE la demande d'appui du Mouvement Pro Chrysotile Québécois soit refusée.

REFUSÉE

MODIFICATION À LA RÉOLUTION NOMMANT LE COMITÉ DU CCU

1409-201 IL EST PROPOSÉ par la Mairesse Katy St-Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la résolution numéro 1311-1201 soit modifiée pour ajouter un représentant municipal sur le Comité Consultatif d'urbanisme. Katy St-Cyr et Mathilde Noël seront les deux représentants de la Municipalité au sein du CCU. Un avis sera fait pour qu'un 3^e représentant au niveau citoyen soit ajouté à la formation du CCU;

ADOPTÉE

MODIFICATION À LA RÉOLUTION NOMMANT LE MAIRE SUPPLÉANT

1409-202 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la résolution 1312-213 soit modifiée de la façon suivante : la durée du mandat du Maire suppléant Michel McDuff est d'une (1) année au lieu de six (6) mois.

ADOPTÉE

COMITÉ MIXTE : ARGENT AU COMPTE

ATTENDU QU'À l'intérieur du compte bancaire du Comité mixte sur le développement des mines, il y a un montant de 4 082,56\$;

ATTENDU QUE le dossier sur les mines semble reprendre de l'ampleur ;

À ces causes,

1409-203 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE MAINTENIR à l'intérieur du compte bancaire du Comité mixte sur les mines, le montant de 4 082,58\$ pour une année supplémentaire.

ADOPTÉE

MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEUR – TRAVAUX/ROUTE NUMÉRO

10

1409-204 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,



QU'UN mandat soit confié à une firme d'ingénieurs pour connaître les travaux à être effectués pour des travaux de réfection de la route numéro 10 (prolongement de la rue Gosselin jusqu'à l'intersection du 6^e rang) et pour permettre un accès piétonnier sécuritaire. Ces travaux ont été priorisés lors de l'adoption du budget 2014.

ADOPTÉE

POSTES CANADA-MAINTIEN DES HEURES D'OUVERTURE ACTUELLES

1409-205 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'UNE demande soit adressée à Postes Canada afin de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle, tel que celles mises en place actuellement.

Une réduction des heures actuelles auraient comme impact de rendre un service inadéquat aux citoyens et aux entreprises de la Municipalité de Wotton.

ADOPTÉE

DÉPÔT D'UNE LETTRE DE MME MADELEINE CORBETT ET DE M. GILLES LEGENDRE /FIN DE L'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ

1409-206 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton accuse réception de la lettre datée du 29 août 2014 et déposée séance tenante, lettre qui met fin à la convention d'occupation à titre de rond de virage du Chemin Perreault, sur la propriété de Mme Madeleine Corbett et de M. Gilles Legendre, connu comme étant sur le lot 12-B-P.

Ladite convention avait l'objet d'une résolution le 6 février 2006 entre la Municipalité et les propriétaires, résolution portant le numéro 0602-832.

ADOPTÉE

RAPPORT DES COMITÉS

Le conseiller Dominique Morin transmet des informations sur Transbestos;

La Mairesse Katy St-Cyr mentionne qu'elle a elle assistée à la rencontre de la MRC et du Comité mixte (...) des VHR.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES

Madame la Mairesse répond aux questions du public.

Mme Nathalie Riendeau demande à la municipalité s'il y a possibilité d'insérer une heure de hockey pour les jeunes de 5 à ~~6~~ ¹² ans qui pourrait être immédiatement après l'école ?

En réponse à cette question, le Conseil est d'avis que cette possibilité fera partie de l'entente avec la personne qui entretiendra la patinoire.

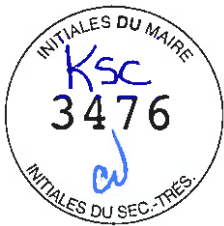
Monsieur Ghislain Drouin, représentant de la Ferme JOCHA, dit aux membres du Conseil que ce soir, ils ont approuvé le procès-verbal du mois d'août. Il mentionne que sa soumission n'a jamais été déposée devant les personnes présentes Michel Raiche et Yves Grimard. De plus, sa soumission a été déposée à 14h00 et non 11h00 tel que mentionné au procès-verbal. Si sa soumission ne pouvait être acceptée puisqu'il l'a déposée en retard, elle n'aurait pas dû se retrouver à l'intérieur de la résolution numéro 1408-190. (...)

La mairesse précise qu'elle avait fait la demande au bureau municipal et on lui a indiqué que c'était correct.

Mod. Voir
rés. 1410-209

Mod. Voir
rés. 1410-209

Mod. Voir
rés. 1410-209



Dans un autre sujet, Monsieur Ghislain Drouin mentionne aux membres du Conseil qu'il est intéressé à être un représentant citoyen au sein du CCU de la Municipalité.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du Conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.

AUTRES SUJETS :


- ✓ G.E.S. : Les membres du Conseil déposeront lors d'une séance ultérieure, leurs cinq(5) meilleurs moyens concrets pour réduire les gaz à effet de serre pour 2014.

LEVÉE DE LA SÉANCE

**1409-207 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la séance soit levée à 21h24.

ADOPTÉE


Katy St-Cyr, Mairesse


Carole Vaillancourt,
Directrice Générale & Secrétaire-trésorière

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX